NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201782 - Perron des Encombres

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8201782

1.3 Appellation du site
Perron des Encombres

1.4 Date de compilation
31/12/1995

1.5 Date d'actualisation
22/05/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 31/05/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022320583

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,43306°

Latitude : 45,28222°

2.2 Superficie totale

2030,2 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
73	Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
73250	SAINT-JULIEN-MONT-DENIS
73258	SAINT-MARTIN-DE-LA-PORTE
73135	TOUR EN MAURIENNE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A|B|C|D	A|B|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4060 *Landes alpines et boréales*		36,52 *(1,8 %)*		G	A	C	B	B
4080 *Fourrés de Salix spp. subarctiques*		11,59 *(0,57 %)*		G	B	C	B	B
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		134,11 *(6,61 %)*		G	A	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		179,07 *(8,82 %)*		G	A	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		1,52 *(0,07 %)*		G	C	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		31,53 *(1,55 %)*		G	A	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		0,56 *(0,03 %)*		G	C	C	B	B
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		470,82 *(23,19 %)*		G	A	C	A	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		57,64 *(2,84 %)*		G	A	C	A	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		352,21 *(17,35 %)*		G	A	C	A	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		50,11 *(2,47 %)*		G	A	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		61,94 *(3,05 %)*		G	A	C	B	B
9180	X	3,87		G	C	C	B	B

Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion		*(0,19 %)*						
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		33,09 *(1,63 %)*		G	A	C	B	B
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*		8,95 *(0,44 %)*		G	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
P	1604	*Eryngium alpinum*	p			i	P	M	C	B	C	B
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	12 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	9 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	14 %
N16 : Forêts caducifoliées	8 %
N17 : Forêts de résineux	11 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	44 %

Autres caractéristiques du site

Ce site occupe le flanc sud du massif des Encombres qui se dresse au-dessus de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), séparant la basse et la moyenne vallée de la Maurienne.

Vulnérabilité
: Les pelouses sèches sont vulnérables compte tenu de la localisation en fond de vallée où la pression anthropique est forte. Pour le reste du site, le statut de forêt domaniale et de réserve de chasse assure un faible degré de vulnérabilité du milieu.

4.2 Qualité et importance

L'intérêt et l'originalité de ce site tiennent à sa position géographique "de transition" et à sa grande amplitude altitudinale. Ceci se traduit par la coexistence sur un territoire restreint d'espèces alpines (Lagopède...) et d'espèces à affinités méditerranéennes (Hibou petit-duc, Erable de Montpellier...).
Par ailleurs, ce site abrite quelques-unes des dernières stations naturelles de "tulipes de Savoie" et un éventail de types de pelouses naturelles ou semi-naturelles se répartissant de l'étage collinéen à l'étage alpin.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
L	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I

M	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
M	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		B
M	K01.01	Erosion		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
L	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	26 %
Domaine communal	15 %
Domaine privé de l'état	59 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
21	Forêt domaniale	59 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts - Agence de la Savoie.

Adresse : 42 Quai Charles Roissard 73026 CHAMBERY CEDEX

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201782
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/I_IFD_REFDOC_0151528/2003-document-d-objectifs-natura-2000-pelouses-steppiques-landes-et-habitats-rocheux-des-ecombres-fr

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site a été approuvé le 30 AVRIL 2015.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :
- Maintenir la mosaïque des milieux.
- Rétablir et maintenir l'ouverture des milieux herbacés.
- Mettre en oeuvre des pratiques agricoles compatibles avec les habitats ou espèces patrimoniales.
- Restaurer l'habitat du chardon bleu.
- Renforcer les populations de tulipes sauvages.
- Eviter le dérangement des oiseaux nicheurs des falaises et des gîtes à chauves-souris.
- Gérer la fréquentation touristique et motorisée.
- Développer une gestion sylvicole favorisant la maturation des peuplements.
- Informer et sensibiliser le public.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS (à envisager localement) :
- Mesures contractuelles en plus de celles existantes.
- Maîtrise foncière ou d'usage.
- Mesures réglementaires.

Le maintien dans un bon état de conservation des pelouses et prairies d'intérêt communautaire requiert la poursuite d'un mode d'exploitation agro-pastoral de type "traditionnel". L'abandon total de toute exploitation, de même qu'une intensification des pratiques (fertilisation accrue, irrigation des prairies sèches, augmentation de la charge pastorale) conduiraient à une banalisation de la composition floristique ou à la disparition de certains milieux (prairies et pelouses sèches des étages inférieurs) et de certaines espèces (Chardon bleu). Il en va de même pour les milieux forestiers et le Sabot de Vénus.

Les pelouses d'altitude, comprises pour une grande part dans le périmètre R.T.M., devront faire l'objet d'un contrôle de l'exploitation pastorale qui pourra être mis en oeuvre par l'O.N.F., gestionnaire de ces terrains domaniaux.
Les habitats forestiers qui abritent les stations de Sabot de Vénus feront l'objet d'un mode de gestion conservatoire adapté par l'O.N.F..